

PROCEDURE COMPLETE

NOTICE A DESTINATION DES CANDIDATS ET DE LEUR FAMILLE

AMENAGEMENT DES CONDITIONS D'EXAMEN
POUR LES CANDIDATS PRESENTANT UNE SITUATION DE HANDICAP

UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS AU
BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
Session 2021

La **procédure complète** concerne les candidats qui souhaitent :

- **Des aménagements complémentaires** à ceux accordés dans le cadre d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS), d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI)
- Des aménagements d'épreuves mais qui ne bénéficient d'aucun aménagement en cours de scolarité
- Des aménagements supplémentaires à ceux accordés en classe de première (session 2020)

Cette notice à destination des candidats et des familles a pour but de vous aider à compléter le formulaire de demande d'aménagement d'épreuves pour les candidats de première et terminale des baccalauréats général et technologique.

LES DOSSIERS RENDUS INCOMPLETS SERONT CLASSÉS SANS SUITE

Références : Code de l'Éducation, article D112-1 et articles D 351-27 ; Décret (à venir)
Seule l'autorité administrative décide des aménagements accordés et notifie sa décision au candidat
Les aménagements ne sont pas automatiquement accordés aux demandeurs, ils sont décidés au regard de la nature du handicap. Les aménagements des épreuves d'examens doivent permettre aux personnes en situation de handicap de composer dans les mêmes conditions que les autres candidats, sans leur donner un avantage supplémentaire, afin de ne pas rompre le principe d'égalité entre les candidats.

Médecins désignés par la MDPH*
Pour les examens de l'Éducation Nationale
(*Maison Départementale des Personnes Handicapées)

CHER

Maison Départementale des Personnes
Handicapées du Cher
Service médical Aménagement des examens
Route de Guerry
18 021 BOURGES CEDEX

EURE-ET-LOIR

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Service médical Aménagement des
examens*
15, place de la République
28019 Chartres Cedex

INDRE

Maison Départementale des Personnes
Handicapées de l'Indre
Service médical Aménagement des examens
4 rue Eugène Rolland
36000 CHATEAUROUX

INDRE-ET-LOIRE

Direction des services départementaux de
l'éducation nationale
Service médical Aménagement des
examens*
267, rue Giraudeau
CS 74212
37042 TOURS CEDEX 1

LOIR-ET-CHER

Direction des services départementaux de
l'éducation nationale du Loir-et-Cher
Service médical en faveur des élèves
1 avenue de la Butte
CS 94317
41043 Blois Cedex

LOIRET

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Service médical Aménagement des examens
19 rue Eugène Vignat
45043 Orléans cedex

PROCEDURE COMPLETE
 AMENAGEMENT DES CONDITIONS D'EXAMEN
 POUR LES CANDIDATS PRESENTANT UNE SITUATION DE HANDICAP
 UNIQUEMENT POUR LES CANDIDATS AU
 BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE
 Session 2021

Je demande :

Des aménagements complémentaires à ceux mis en place en cours de scolarité dans le cadre d'un PPS, PAP ou PAI

Des aménagements d'épreuves, mais je n'ai aucun aménagement en cours de scolarité

Des aménagements complémentaires à ceux accordés en classe de première (uniquement pour les candidats de la miniale)

FORMULAIRE À RENSEIGNER AU PLUS TARD AVANT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION À L'EXAMEN

IDENTITE DU CANDIDAT

NOM de famille du candidat : Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète et actuelle (de la personne responsable ou de l'élève s'il est majeur) :

Tel. :

Classe : Première Terminale

Candidat : scolarisé (précisez l'établissement scolaire où vous êtes inscrit) individuel

Avez-vous un dossier à la maison des personnes handicapées (MDPH) ? OUI NON Si OUI, précisez le département de la MDPH :

EXAMEN PRESENTE

Baccalauréat général => Enseignements de spécialité (écrire en toutes lettres – pas de sigle) :

1. Spécialité :

2. Spécialité :

3. Spécialité :

Baccalauréat technologique => Série (cocher la case correspondante) :

<input type="checkbox"/> ST2S	<input type="checkbox"/> S2TMD	Parcours artistique choisi :
<input type="checkbox"/> STD2A	<input type="checkbox"/> STI2D	Enseignement spécifique choisi :
<input type="checkbox"/> STHR	<input type="checkbox"/> STL	Enseignement spécifique choisi :
	<input type="checkbox"/> STMG	Enseignement spécifique choisi :

Conservation des notes - MH609
 Epreuves déjà passées dont vous demandez la conservation des notes sur 5 ans (préciser les épreuves concernées et fournir les relevés de notes) :

AMENAGEMENT DE LA SCOLARITE DE L'ANNEE PRECEDENTE OU DE L'ANNEE EN COURS

Un PPS a-t-il été mis en place ? Oui (joindre la copie) Non

Un PAP a-t-il été mis en place ? Oui (joindre la copie) Non

Un PAI a-t-il été mis en place ? Oui (joindre la copie) Non

L'élève bénéficie-t-il d'un AESH ? Oui Non

NB : seuls les aménagements conformes à la réglementation des examens sont possibles.

Si vous souhaitez des aménagements complémentaires à ceux notés dans le PPS, PAP ou PAI, vous devez cocher cette case

Vous ne bénéficiez d'aucun aménagement en cours de scolarité, vous souhaitez des aménagements pour vos épreuves, vous cochez cette case

Vous souhaitez des aménagements complémentaires à ceux accordés en classe de première vous cochez cette case

Vous complétez l'ensemble des informations vous concernant

1 - Aménagements sollicités par le candidat ou son représentant légal	2 - Appréciation de l'équipe pédagogique (voir concerne pas les candidats individuels)	3 - Avis du médecin désigné	4 - Codage
1. MAJORATION DE TEMPS (dans la limite d'un 1/3 temps)			
1.1 - Epreuves			
<input type="checkbox"/> 1.1.1 - Ecrites	<input type="checkbox"/> 1.1.1	<input type="checkbox"/> 1.1.1	1.1.1 - MH102
<input type="checkbox"/> 1.1.2 - Orales	<input type="checkbox"/> 1.1.2	<input type="checkbox"/> 1.1.2	1.1.2 - MH103
<input type="checkbox"/> 1.1.3 - Pratiques	<input type="checkbox"/> 1.1.3	<input type="checkbox"/> 1.1.3	1.1.3 - MH105
<input type="checkbox"/> 1.1.4 - Partie écrite des épreuves pratiques	<input type="checkbox"/> 1.1.4	<input type="checkbox"/> 1.1.4	1.1.4 - MH102
1.2 - Préparation des épreuves			
<input type="checkbox"/> 1.2.1 - Orales	<input type="checkbox"/> 1.2.1	<input type="checkbox"/> 1.2.1	1.2.1 - MH104
<input type="checkbox"/> 1.2.2 - Pratiques	<input type="checkbox"/> 1.2.2	<input type="checkbox"/> 1.2.2	1.2.2 - MH129
Observations :	Observations :	Observations :	
2. PAUSES			
<input type="checkbox"/> 2.1 - Temps compensatoire pour soins (recupérable dans la limite d'un tiers temps)	<input type="checkbox"/> 2.1	<input type="checkbox"/> 2.1	2.1 - MH126
<input type="checkbox"/> 2.2 - Nécessité de soins (contrôles, hydratation...)	<input type="checkbox"/> 2.2	<input type="checkbox"/> 2.2	2.2 - MH119
<input type="checkbox"/> 2.3 - Possibilité de se lever ou pause sans temps compensatoire	<input type="checkbox"/> 2.3	<input type="checkbox"/> 2.3	
Observations :	Observations :	Observations :	

Vous cochez l'ensemble des aménagements souhaités dans la **colonne 1**

Pour les candidats qui souhaitent des aménagements complémentaires à ceux notés sur le PPS, PAP ou PAI, vous devez cocher l'ensemble des cases qui vous concernent

Pour les candidats qui souhaitent des aménagements supplémentaires à ceux obtenus en classe de première, vous devez cocher l'ensemble des cases qui vous concernent

PRELEVEMENT DES EPREUVES

9.1 9.1 9.1 - MH610

NOMBRE DE CASES COCHÉES

RÉCAPITULATIF DES AMÉNAGEMENTS SOLLICITÉS PAR LE CANDIDAT

Je soussigné(e)..... sollicite les aménagements d'examens indiqués précédemment.

J'atteste que cette demande d'aménagements d'examen est faite **par mes soins et en pleine responsabilité**.

Fait à : Le

Signature du candidat : Nom Prénom :

Signature du responsable légal :

Vous notez en chiffre le nombre de cases cochées

Vous (candidat et/ou représentant légal) signez le formulaire

DOCUMENTS A COMMUNIQUER

- Le formulaire de demande d'aménagement (Document 4) complété par le candidat ou son représentant légal, s'il est mineur
- La notification obtenue pour la session 2020 (**POUR LES CANDIDATS DE TERMINALE qui demandent des aménagements supplémentaires**)
- Les trois derniers bulletins scolaires du candidat

Sous pli confidentiel à l'attention du médecin désigné par la CDAPH :

- Le certificat médical confidentiel (Document 5) complété par le médecin de l'Education Nationale rattaché à l'établissement ou à défaut par un autre médecin ayant connaissance du handicap, précisant le diagnostic, la désignation de la gêne fonctionnelle, les aménagements à prévoir
- Les bilans médicaux ou paramédicaux éventuels
- En cas de troubles spécifiques des l'apprentissage (dyslexie, dyspraxie,...) : un bilan orthophonique étalonné de moins de 3 ans (bilan diagnostic, bilan d'évolution)
- En cas de notification MDPH : la notification de la MDPH et le dernier GEVASCO
- En cas de PAP validé : la copie de l'ensemble du document et de l'avis favorable du médecin de l'Education nationale pour la mise en place du PAP

TRANSMISSION DE LA DEMANDE

Candidat scolaire

Le candidat ou son représentant légal complète et transmet à l'établissement scolaire, le formulaire accompagné des pièces obligatoires **au plus tard le 15 janvier 2021**.

L'établissement se charge de compléter la colonne « Appréciation de l'équipe pédagogique », de remettre une copie de la demande au candidat, et d'envoyer la demande complète à l'adresse indiquée (page 2 de la présente notice) selon le département de scolarisation du candidat, pour avis du médecin désigné par la CDAPH.

Candidat individuel

Il appartient au candidat ou à son représentant légal, de procéder à l'envoi du dossier complet (document 4 et 5 et les pièces listées ci-dessus) **au plus tard le 15 janvier 2021**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée selon le département de scolarisation du candidat (page 2 de la présente notice), pour avis du médecin désigné par la CDAPH.